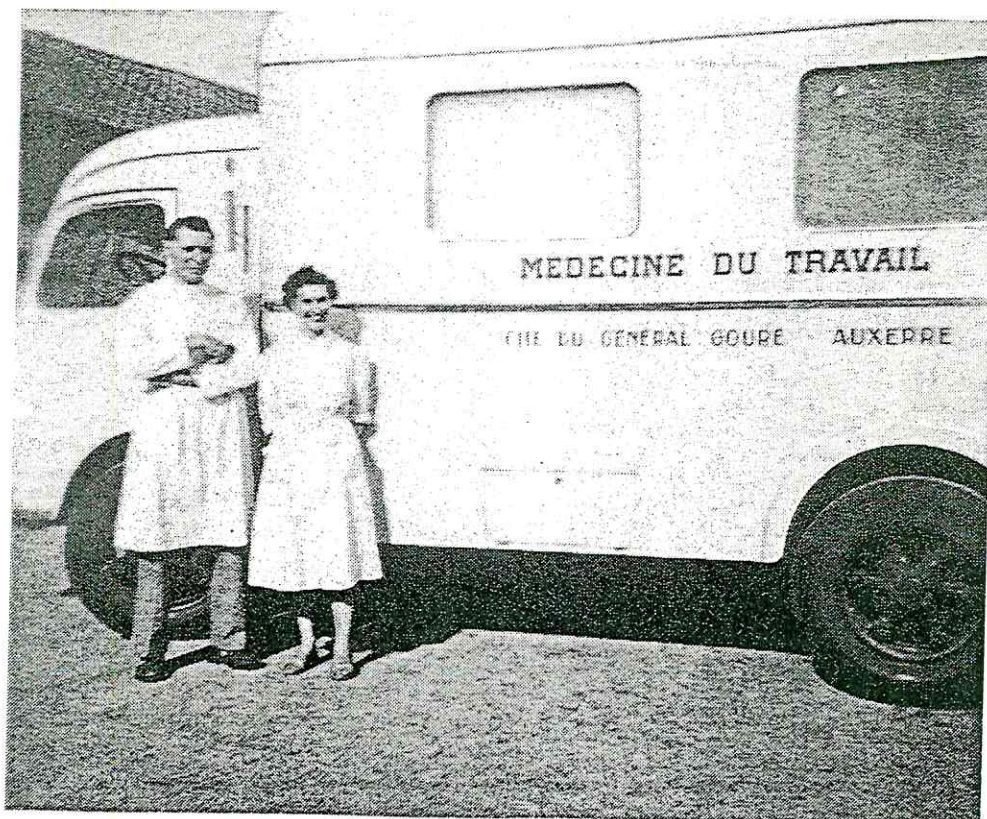




LA CREATION DU SERVICE DE MEDECINE DU TRAVAIL D'AUXERRE (1948)



Témoignage de Madame Suzanne TAVERNIER
Infirmière dans le service du 28 novembre 1948 au 30 novembre 1988

LES DEBUTS DE LA MEDECINE DU TRAVAIL A AUXERRE - 1949 -

JANVIER 1949 :

Le Service de Médecine du Travail interentreprises de la région d'AUXERRE est créé.

Dès novembre 1948, le Docteur ENOT, ancien médecin colonial, est pressenti et accepte le poste de Médecin du Travail.

Pour l'assister, il recrute, c'est la loi, deux infirmières diplômées d'Etat.

La partie administrative est confiée à une secrétaire comptable.

Je précise qu'aucune de ces personnes n'est vraiment au courant de ce qu'est la Médecine du Travail et comment l'exercer.

Pour assumer cette tâche, nous voici installés au 2ème étage, presque sous les toits, dans un bâtiment faisant partie de l'ancienne Caserne Gouré (*vue imprenable sur les toits de la ville !*).

- Nous disposons :
- d'une salle d'attente où se tient la secrétaire comptable,
 - d'un bureau pour les infirmières. Pièce dans laquelle s'effectuent l'interrogatoire du consultant et les divers examens paramédicaux (*importants puisqu'ils servent à établir le profil de chacun en fonction du poste occupé*). Profil joint au dossier,
 - d'un bureau réservé au médecin.

.../...

Ces locaux sont très sommaires : un badigeon sur les murs, quelques chaises, une table d'examen, une vitrine d'instruments divers, mis à notre disposition par l'inspection du travail.

Quant au chauffage ! Chaque pièce est équipée d'un poêle à bois. Il faut l'alimenter sans arrêt, éviter que le tuyau ne rougisse trop vite.

J'ai assumé, étant de très loin la plus jeune, les corvées d'allumage et d'approvisionnement en bois.

En réalité, nous gelions l'hiver et nous étouffions l'été.

Chaque examen était assez long : importance de l'interrogatoire, des examens biométriques, analyse d'urines (*à l'époque acide acétique et liqueur de Felhing, tube à essai et lampe à alcool qui de temps à autre éjectait sa mèche !*).

Au rythme de 16 consultations par jour, nous ne voyions pas passer le temps. Et pourtant, grâce à la gaieté de ma collègue déjà retraitée du dispensaire anti-tuberculeux, en avons-nous piqué des fous rires !

Je me souviens des difficultés rencontrées par notre secrétaire, bien qu'épaulée par l'inspection du travail, pour faire adhérer les entreprises de la ville et de la région. La cotisation était minime aux yeux du service, mais trop lourde au regard des employeurs.

Ces derniers ne reconnaissaient pas l'utilité de la Médecine du Travail. Ils y voyaient une ingérence dans leur entreprise, une entrave à leur façon de gérer leur personnel.

Il faut préciser qu'à l'époque, il y avait beaucoup de "*paternalisme*", chacun trouvait sa place : un handicapé, soit moteur, soit psychique, avait sa place et sa dignité était respectée.

La Médecine du Travail avait à s'occuper d'une population présentant un grand éventail d'âges. Les apprentis avaient de 14 à 15 ans et devaient passer une visite trimestrielle et les plus âgés de 65 ans et plus. Si bien que parmi ces derniers, chez les hommes évidemment, bon nombre d'entre eux n'avaient jamais contrôlé leur poids, vue ou audition, depuis leur service militaire !

.../...

En plus du contrôle médical, il nous fallait expliquer, convaincre, que cet examen obligatoire était institué pour l'amélioration de leur santé et de leurs conditions de travail. En fait un grand travail de séduction. Nous devions leur donner confiance en nous, les assurer de notre discrétion (*nous avions une très haute idée du secret professionnel*). C'était vraiment un travail de pionnier et à chaque entreprise qui adhérait, il fallait "*séduire*" par notre sérieux, ceux et celles qui étaient obligés par la loi, de subir cet examen médical. Examen que beaucoup d'entre eux, les femmes surtout, considéraient comme une violation de leur "*moi*".

Tant bien que mal, cahin-caha, le service s'est structuré. Au Docteur ENOT, s'est joint le Docteur RUDLER, médecin généraliste auxerrois qu'un accident de santé avait obligé à l'arrêt de son activité. Je voudrais rendre hommage à ce médecin. Avec lui et malgré son âge, plus de 65 ans je crois, c'est une bouffée de chaleur qui est venue ranimer notre zèle. Ayant eu une énorme clientèle, peut être la plus forte de la ville, il connaissait tout le monde, les plus puissants comme les plus humbles, les traitant tous avec la même affabilité, la même courtoisie "*Grand Siècle*" et le même respect.

Au fur et à mesure des inscriptions au service, notre territoire d'activité s'agrandissait. Nous avons dû nous déplacer en Puisaye, dans l'Avallonnais.

Dans quelles conditions ? eh bien, nous partions, les deux équipes, en voiture (*véhicule personnel du médecin*).

Et, où exerçons-nous notre tâche ? dans les endroits les plus disparates : la salle à manger de l'employeur, la chambre de son employée de maison, entre des piles de planches dans une entreprise de SAINT FARGEAU.

Le service ne nous gâtait pas en matériel. Nous partions avec une grande valise contenant tout : dossiers, matériel pour analyses d'urines, stethos, etc Un jour, dans un établissement bancaire d'AVALLON, nous avons dû fournir notre carte d'identité. Malgré la tenu "*chic*" du Docteur RUDLER, nous n'avions pas fait bonne impression !

Nous n'avions pas non plus d'indemnités de repas.

Que faisons-nous ? eh bien, nous emportons notre "*pique nique*" et nous mangions soit dans la voiture, soit dans un bureau et à la belle saison, au revers d'un talus.

.../...

A l'arrivée du Docteur RUDLER et comme il était un très grand ami de notre Président, nos conditions de travail et de vie ont commencé à changer. Possibilité d'aller au restaurant (*modeste évidemment*) et remboursement de ces frais : la somme due était réglée par le médecin.

Afin d'améliorer, de mieux médicaliser la Médecine du Travail, un poste de radioscopie a été installé au service. Ce poste était placé dans une cabine en bois (*sans protection*). Pour obscurcir la pièce, il fallait (*je devais*) à chaque examen, installer un lourd panneau de bois devant chacune des deux fenêtres.

Malgré ces servitudes, que de progrès, puisque avant cette installation, nous devions adresser les consultants au dispensaire, après avoir pris rendez-vous, ce qui nous compliquait fortement le travail.

Enfin, un de nos rêves se réalise : l'achat et l'équipement du premier "*centre mobile*", le recrutement d'un chauffeur.

C'était un petit camion, équipé d'une façon très artisanale, de dimension réduite, dans lequel trois personnes, le médecin, l'infirmière et le consultant devaient travailler. Pas de cabine de déshabillage, un appareil de radioscopie nullement protégé:

Malgré des conditions précaires, nous voici accueillis dans les entreprises, avec chaleur : nous donnions une impression de sérieux, nous venions vraiment pour leur bien.

Quelques années plus tard, nous avons commencé la série de camions médicaux, mieux équipés : cabines de déshabillage protégées par ... un rideau, séparation du bureau du médecin de celui de l'infirmière. Par contre, aucune amélioration dans l'habitat du camion. En hiver, nous faisons brûler de l'alcool dans une cuvette. En quelques instants, la chaleur devenait intenable, les murs dégoulaient et la dernière flamme évanouie, le froid reprenait ses droits.

Et pourtant, notre chauffeur faisait l'impossible pour alimenter, tôt le matin et souvent le dimanche soir, notre poêle à catalyse.

.../...

L'été, nous suffoquions, enfermés sans ventilation dans cet espace réduit : le stetho du Docteur BOURGUIGNAT partait en aquaplane sur le dos d'un consultant !

Encore un progrès : le service se dote d'un microscope et du matériel nécessaire pour effectuer quelques examens de laboratoire (*numération, formule sanguine*). Cette fois, nous voici vraiment équipés pour la satisfaction de tous.

Au fil des ans, si les progrès techniques se sont développés, l'examen médical a, j'ose à peine le dire, régressé : abandon petit à petit d'examens biométriques (*périmètres thoraciques, bicipital*), *résistance aux poids, mesures de la force scapulaire, lombaire*), les cuti-réactions ne sont plus effectuées.

L'amélioration des conditions de vie, le développement de l'hygiène, la vulgarisation des connaissances médicales ont sûrement contribué à ce déclin.

Par contre, le dépistage des maladies professionnelles, passées d'une vingtaine il y a 50 ans, à une centaine actuellement, s'est intensifié, en rapport avec l'utilisation accrue des produits chimiques et des outils et techniques de plus en plus compliqués.

En résumé : c'était le bon temps ! et nous avions foi en ce que nous faisons. Convaincus d'aider les gens, de contribuer à leur épanouissement, enfin être utiles. D'oeuvrer avec notre tête sans les automatismes actuels donc sans être transformés en robots.